

**Emilie METGE**  
Associée

## AUDITEURS



**CONSEILS  
ASSOCIÉS**  
DU SUD-OUEST

**Jean-Baptiste CHOLLET**  
Associé

### **SYNDICAT NATIONAL DE LA RESTAURATION PUBLIQUE ORGANISEE**

#### **SNRPO**

*Siège social : 22 Rue d'Anjou  
75008 PARIS*

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

---

# AUDITEURS

Emilie METGE  
Associée



CONSEILS  
ASSOCIÉS  
DU SUD-OUEST

Jean-Baptiste CHOLLET  
Associé

## Syndicat SNRPO

Siège social : 22 Rue d'Anjou 75008 PARIS

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **SYNDICAT NATIONAL DE LA RESTAURATION PUBLIQUE ORGANISEE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

## Opinion sans réserve

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion sans réserve

### - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre syndicat auprès des sociétés contrôlant votre syndicat ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et votre Trésorier.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

## **Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Agen, le 6 Juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes

**AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES SUD-OUEST**

Représenté par

**Emilie METGE**

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires  
aux Comptes  
Rattachée à la CREC d'Agen

**SYNDICAT NAT. DE LA RESTAURAT° PUBLIQUE ORGANISEE**

22 Rue d'Anjou

75008 PARIS

***Bilan Association***

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent		
	31/12/2019 (12 mois)			31/12/2018 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>						
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	14 261,00		14 261,00	16,73		
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	70 966,06		70 966,06	83,27	110 848,83	100,00
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>85 227,06</b>		<b>85 227,06</b>	100,00	<b>110 848,83</b>	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>85 227,06</b>		<b>85 227,06</b>	100,00	<b>110 848,83</b>	100,00

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	83 739,84	98,25	85 980,47	77,57
Résultat de l'exercice	-11 267,14	-13,21	-2 240,63	-2,01
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>72 472,70</b>	85,03	<b>83 739,84</b>	75,54
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 908,23	3,41	20 716,99	18,69
Autres	9 846,13	11,55	6 392,00	5,77
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>12 754,36</b>	14,96	<b>27 108,99</b>	24,46
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>85 227,06</b>	100,00	<b>110 848,83</b>	100,00

<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

SYNDICAT NAT. DE LA RESTAURAT° PUBLIQUE ORGANISEE  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

page 4

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
<b>Montants nets produits d'expl.</b>									
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
(+) <i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</i>									
Autres produits									
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>63 294,30</b>	100,00	<b>69 250,00</b>	100,00	<b>-5 956</b>	-8,59	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>63 294,30</b>	100,00	<b>69 250,00</b>	100,00	<b>-5 956</b>	-8,59	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>4,58</b>	0,01	<b>4,55</b>	0,01		0,00	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>									
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>63 298,88</b>	100,01	<b>69 254,55</b>	100,01	<b>-5 956</b>	-8,59	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-11 267,14</b>	-17,79	<b>-2 240,63</b>	-3,22	<b>-9 027</b>	-402,98	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>74 566,02</b>	117,81	<b>71 495,18</b>	103,24	<b>3 071</b>	4,30	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs									
Autres services extérieurs									
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									



<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements						
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	8 640,00	13,65	8 640,00	12,48		0,00
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>71 111,89</b>	112,35	<b>71 495,18</b>	103,24	<b>-384</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	3 454,13	5,46			3 454	N/S
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>3 454,13</b>	5,46			<b>3 454</b>	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>74 566,02</b>	117,81	<b>71 495,18</b>	103,24	<b>3 071</b>	4,30
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>74 566,02</b>	117,81	<b>71 495,18</b>	103,24	<b>3 071</b>	4,30

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						